Parce que la rentrée 2014 a été catastrophique, que la précarité demeure la situation normale des AVS, que les problèmes de paie récurrents risquent de toucher beaucoup d'entre nous fin septembre, que la titularisation n'est toujours pas à l'ordre du jour, poursuivons les luttes commencées, et faisons entendre nos voix, pour que cesse la précarisation généralisée de l'éducation, que notre métier soit réellement reconnu, nos conditions de travail améliorées, et pour créer les conditions d'un véritable accueil des élèves en situation de handicap ! Rassemblement le mercredi 1er octobre à 14h devant le rectorat de Paris !

En 2014, la rentrée des AVS n'a dérogé à aucune des règles inscrites dans notre quotidien depuis maintenant un peu trop longtemps. Nous nous sommes trouvé.e.s pris.es entre le manque complet d'information et l'entassement dans les couloirs de la rue Penaud, ou fumant d'attente dans les cours de Janson de Sailly, de 3 à 8h pour certain.e.s, et ce simplement pour obtenir un contrat, un renouvellement ou une affectation… Certain.e.s, arrivé.e.s avec leur lettre de mission dans l'établissement où ils.elles devaient prendre leur poste, se sont vu.e.s dire que l'élève auprès duquel.de laquelle ils.elles avaient été nommé.e.s était déjà accompagné.e. Et on passe sur le mépris, quand ça n'est pas la violence verbale, avec lequel certain.e.s d'entre nous ont été traité.e.s à la coordination.

A la décharge des personnels du rectorat, le nouveau logiciel de gestion des contrats, censé tout faciliter, a magistralement planté, les laissant seul.e.s à devoir gérer l'urgence à mains nues. Alors, tenus à l'impossible, ils ont sans doute fait ce qu'ils ont pu. Mais la coupe est pleine ! Et, quand les conditions dans lesquelles ils.elles doivent se dépatouiller pour réussir à maintenir à flot une barque – qui déjà ressemble habituellement franchement plus à un radeau de fortune – qui prend l'eau, c'est encore à nous de boire la tasse à la fin !

Vu les difficultés rencontrées les années précédentes par nombre d'entre nous pour toucher leur salaire à l'heure – la récurrence des retards de paiement d'un à deux mois est devenue une habitude –, on peut bien penser qu'avec cette rentrée là, les problèmes n'ont pas vraiment de raisons de s'arrêter en si bon chemin. Il est temps de ne plus se laisser marcher sur les pieds !

Un rassemblement est organisé devant le rectorat de Paris le 1er octobre à 14h pour réclamer le paiement des salaires de septembre !

Que toutes celles et tous ceux qui seront alors concerné.e.s viennent !
Plus nous serons nombreux, plus nous obtiendrons rapidement
le respect de nos droits les plus élémentaires !

Et parce que le changement d'acronymes n'a en rien changé la précarité de nos conditions de travail :

– que d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) à accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), il n'y a qu'une amélioration nominale, mais aucune prise en compte des difficultés rencontrées sur le terrain, quand ça n'est pas une aggravation du mépris dans lequel on nous tient,

– que 60% des contrats signés restent des contrats uniques d'insertion (CUI, de droit privé, payées 20h pour 24h de travail effectif

– 670 euros/mois ! –, renouvelable seulement pour 2 ans maximum),

– que les Assistants d'éducation (AED, de droit public, 6 ans max) passent d'un volume horaire annuel de 75% à 65%, ce qui aboutit à réduire leur salaire, pour le même temps de travail, tout en leur ajoutant en plus des formations pendant les vacances avec le passage de l'étalement du calcul de la paie de 36 à 39 semaines,

– que les CDI représentent seulement 4% des AVS parisien.ne.s, ne concernent que ceux.celles qui ont pu aller au bout des 6 années d'AED (donc 8 ans généralement, en comptant les 2 ans de CUI réglementaires),

– et que la CDIsation n'a rien à voir avec la titularisation et une véritable reconnaissance de notre métier.

Soyons nombreux aussi, pour tenir et maintenir nos revendications :

– La titularisation de tou.te.s les AVS en poste, sans condition de concours ni de nationalité,

– Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutirait à l'obtention d'un diplôme d'État de niveau 4,

– La possibilité de signer des contrats à temps plein,
– La revalorisation de nos salaires : un vrai salaire qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois,

– La création d'un statut réel et reconnu des AVS, correspondant aux conditions d'exercices dans la fonction publique, et leur inclusion pleine et entière au sein des équipes pédagogiques.

Parce que nous n'obtiendront rien en restant isolé.e.s,
Agissons ensemble, tous uni.e.s dans la lutte et par la lutte !

Soyons nombreux, AVS, enseignants et enseignantes, parents d'élèves, devant le rectorat de Paris (94 av. Gambetta),
le mercredi 1er octobre à 14h

Pour obtenir de meilleures conditions de travail,
Pour en finir avec la précarité dans l'Éducation nationale,
Et pour créer les conditions d'un véritable accueil
des élèves en situation de handicap !

Collectif AVS 75
(collectif.avs75@yahoo.fr)
http://collectifavs75.blogspot.fr/

Appel soutenu par Sud éducation Paris et la CNT-STE 75

Source : Paris-luttes infos